



Communiqué de presse

Créteil, le 19 mars 2014

L'UPEC et la Fédération régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture en Île-de-France s'associent pour l'innovation pédagogique et l'insertion professionnelle

Le lundi 17 mars 2014, Luc Hittinger, Président de l'UPEC et Vincent Vennin, Président de la Fédération Régionale des MJC en Île-de-France, ont signé une convention de partenariat sur la formation, l'orientation, l'insertion professionnelle, l'innovation pédagogique et la recherche.

Souhaitant renforcer ses liens avec les acteurs socio-économiques de son territoire pour une meilleure orientation, formation et préparation à l'insertion professionnelle des jeunes, des adultes en reprise d'études et des salariés souhaitant acquérir de nouvelles compétences, l'UPEC met au cœur de ses stratégies la création de partenariats.

La FRMJC-IdF, en réaffirmant l'appartenance des Maisons des Jeunes et de la Culture à la communauté éducative, en s'appuyant sur la qualité des professionnels formés notamment à travers le département carrières sociales de l'UPEC et recrutés au sein de son réseau, en partageant des démarches pédagogiques et en faisant de ses associations de véritables lieux de promotion sociale et professionnelle, met la formation au cœur de sa politique de développement. Elle souhaite poser les bases d'un partenariat innovant, avec l'UPEC, valorisant la transversalité des enseignements et leur co-construction, en s'appuyant notamment sur l'Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education (ESPE de l'Académie de Créteil) de l'UPEC et en contribuant à développer la dimension recherche sur les questions de jeunesse et d'éducation à travers l'Observatoire Universitaire International Éducation et Prévention (OUIEP).

Partageant des objectifs communs, Luc Hittinger, Président de l'UPEC et Vincent Vennin, Président de la FRMJC-IdF, ont signé le 17 mars une convention de partenariat. Ils expriment à travers cette collaboration la volonté de travailler ensemble.

L'objectif de cette convention de partenariat est de permettre aux usagers et/ou personnels des deux institutions de bénéficier des domaines de compétences caractéristiques de ces institutions et de profiter des synergies et des expertises qu'ils seront susceptibles de développer conjointement sur les champs de :

- La formation qu'elle soit initiale ou continue ;
- ✓ L'orientation et l'insertion professionnelle ;
- L'innovation pédagogique ;
- La recherche scientifique et technologique, la diffusion et la valorisation de ses résultats.



Les engagements des deux parties :

Conjointement l'UPEC et la Fédération Régionale des MJC en Ile de France

Conférences :

Selon des thématiques préalablement identifiées dans le cadre du comité de pilotage, des conférences pourront être co-organisées par les deux partenaires.

- L'UPEC pourra mobiliser des doctorants, des enseignants-chercheurs et/ou des responsables de laboratoire de recherche.
- La Fédération Régionale des MJC en lle de France pourra mobiliser des professionnels et des experts métiers du réseau des MJC lle de France

Analyse et groupes de réflexion :

Les deux partenaires pourront constituer des groupes de réflexion et de travail afin de favoriser le partage d'informations, de réflexions et de favoriser l'émergence de dispositifs innovants alliant besoins des professionnels, pédagogie et recherche.

Formations et dispositifs innovants :

Notamment issus des travaux des groupes de réflexions, les deux partenaires pourront être amenés à co-construire des formations qualifiantes universitaires, des diplômes universitaires, des diplômes nationaux de tous niveaux répondant aux besoins des professions concernées par le champ d'action de la Fédération Régionale des MJC en lle de France, et cela dans le cadre des missions de service public incombant à l'UPEC.

Les deux partenaires développent notamment des programmes de formation continue en alternance destinés à former

- Au niveau 2, des animateurs professionnels d'éducation populaire, dans le cadre de la licence professionnelle Intervention sociale, coordination et développement de projet pour les territoires;
- Au niveau 1 (master 1 et 2), des cadres professionnels de l'éducation populaire.

Synergie des réseaux :

Les deux partenaires s'engagent sur les thématiques qui les rapprochent et sur des projets co-construits à mobiliser leurs réseaux réciproques afin d'assurer pérennité et réussite des actions engagées.

> Pour l'UPEC

Recrutement de stagiaires pour la Fédération Régionale des MJC en lle de France :

L'UPEC accompagnera la Fédération Régionale des MJC en lle de France dans le cadre de recrutement d'apprentis et de stagiaires en diffusant les offres aux publics étudiants ciblés.

Accompagnement au recrutement de nouveaux talents :

L'UPEC accompagnera la Fédération Régionale des MJC en Ile de France à recruter de nouveaux talents en proposant et diffusant aux futurs diplômés et diplômées les offres de stage et d'emploi.



A la demande de la Fédération Régionale des MJC en lle de France, l'UPEC pourra mettre en œuvre un accompagnement dans le cadre de ses recrutements.

Création et Ingénierie de formation :

L'UPEC mobilisera ses équipes administratives, pédagogiques dans le cadre de mise en place de formations ciblées et à la demande de la Fédération Régionale des MJC en lle de France. Ce type d'action fera l'objet d'une convention propre à chaque action dans laquelle seront notamment définies les modalités pédagogiques et financières.

> Pour la Fédération Régionale des MJC en Ile de France

Recrutement de stagiaires de l'UPEC :

La Fédération Régionale des MJC en lle de France proposera, en fonction de ses possibilités matérielles, l'accueil d'étudiants de l'UPEC dans le cadre de leur stage. Les offres de stage seront transmises par la Fédération Régionale des MJC en lle de France au SCUIO-BAIP et/ou déposées sur la plateforme d'offres disponibles sur l'Espace Numérique de Travail (ENT) des étudiants.

Diffusion des offres d'emploi :

Les offres d'emploi seront transmises par la Fédération Régionale des MJC en lle de France au SCUIO-BAIP et/ou déposées sur la plateforme d'offres disponibles sur l'Espace Numérique de Travail (ENT) des étudiants.

Accueil de chercheurs ou d'étudiants dans le cadre d'un travail de recherche :

La Fédération Régionale des MJC en lle de France pourra accueillir, selon une procédure à définir, des chercheurs ou des étudiants de master de l'UPEC, désireux, dans le cadre de leurs travaux « d'utiliser le champ d'activité » de la Fédération Régionale des MJC en lle de France comme sujet de recherche.

Participation à des enseignements de l'UPEC :

La Fédération Régionale des MJC en lle de France favorisera la participation de son personnel et de ceux des MJC aux enseignements des programmes de formation de l'Université afin d'apporter l'expertise professionnelle et de terrain aux étudiants et stagiaires de la formation professionnelle.

A propos de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne

Avec sept facultés et cinq instituts, l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne est présente dans tous les domaines de la connaissance depuis 1971. Les enseignants-chercheurs et les enseignants forment chaque année plus de 30 000 étudiants et actifs de tous les âges. Acteur majeur de la diffusion de la culture académique, scientifique et technologique, l'université dispense un large éventail de formations dans plus de 300 disciplines, de la licence au doctorat. Elle offre ainsi un accompagnement personnalisé de toutes les réussites, grâce à des parcours de formation initiale, des validations d'acquis et la formation continue, ou encore par le biais de l'apprentissage.

A propos de la Fédération Régionale des MJC en Ile-de-France

La Fédération Régionale des MJC en lle-de-France regroupe une centaine d'associations d'éducation populaire adhérentes dans les 8 départements en Île-de-France, qui emploient 4 000 professionnels, mobilisent 4 000 bénévoles au service de près d'un demi-million de franciliens qui fréquentent les équipements gérés par ses associations. Elle a pour objet d'assurer une liaison permanente entre ces associations d'une part et de leur apporter un soutien politique, technique, culturel et administratif approprié et de les représenter auprès de toutes instances publiques et privées d'autre part. A ce titre, la FRMJC-IdF accompagne les MJC dans le diagnostic social, culturel et organisationnel, les aide à la définition et à l'accompagnement des projets de développement, à la gestion du personnel, propose et organise des formations adaptées pour les salariés, les bénévoles et les élus associatifs et favorise la mutualisation des moyens et compétences au sein du réseau. La Fédération Régionale des MJC en lle de France crée et gère les postes de directeurs et d'animateurs qui interviennent auprès des associations. Elle favorise l'expérimentation, la capitalisation et la transmission des savoirs en construisant à partir des pratiques des MJC des référentiels communs concernant les métiers, les pratiques et les outils.